

## Compte rendu du conseil municipal

Du 4 juin 2021 à 20h

Le 4 juin 2021 à 20h, le conseil municipal s'est réuni en la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Mr le Maire, MANFRIN Jean-Marc

### Étaient présent :

MANFRIN Jean-Marc, ROSELLO José, BIAU Jean-Luc, PAREDES Baptiste, MARTY Lætitia, GALY-BRUSQUET Pierre

### Était absent

LE LURON Renaud

### Élu secrétaire :

GALY-BRUSQUET Pierre

Début de séance 20h

## ORDRE DU JOUR

- \_ Approbation du dernier Conseil Municipal en date du 9 avril 2021
- \_ Délibération pour l'augmentation du temps de travail au poste d'adjoint administratif,
- \_ Délibération pour les travaux du logement locatif du presbytère,
- \_ Délibération pour la création d'un local de stockage attenant à la salle des fêtes.

→ Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte rendu du 9 avril 2021.

→ En raison de la charge de travail du poste de secrétaire (Urbanisme, Etat Civil, Comptabilité...) et des heures complémentaires effectuées par celle-ci depuis octobre 2020, soit en moyenne 4h supplémentaires par semaine.

Après étude du budget communal, consultation du Centre de Gestion et l'accord du comité technique, Mr Le Maire propose donc d'augmenter le temps de travail de l'adjoint administratif de 4h hebdomadaire.

Soit un total de 8h par semaine, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Après concertation, le conseil approuve à l'unanimité la proposition du Maire

→ Après le constat de la vétusté des deux portes du logement locatif au presbytère,

Mr Maire a contacté différentes entreprises pour effectuer un devis afin de les remplacer.

Seule l'entreprise SARL TOUTE POSE MENUISERIES situé a LE FOSSAT à répondu à la demande et propose un devis à 3199.86€ TTC.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis proposé.

→ A ce jour, nous avons une belle salle des fêtes, mais elle ne dispose pas de pièces annexes permettant de ranger les tables, chaises, bancs, isoloir, panneaux d'affichage pour les élections, matériels des diverses associations etc.

La commission travaux s'est réunie sur site avec différentes entreprises pour évoquer la faisabilité d'une extension de la salle.

Mr le Maire propose donc de créer un local de stockage de 26m2 attenant à la salle des fêtes et nous propose 3 devis :

- EURL BAZY MACONNERIE (fondation et dalle lissée) pour un montant de 5904€ TTC
- SARL MARTIN JOSE (charpente et couverture) pour un montant de 5145.80€ TTC
- SARL DUPUY FRERES CHARPENTE (couverture charpente, fermeture et bardage) pour un montant de 16822.80€ TTC

Après délibération le conseil municipal retient à l'unanimité les devis de :

- EURL BAZY MACONNERIE pour 5904€ TTC
- SARL DUPUY FRERES CHARPENTE pour 16822.80€ TTC

Aucunes questions diverses.

Fin de séance à 21h05

